



Département  
scientifique  
MATHÉMATIQUES  
INFORMATIQUE  
PHYSIQUE ET  
SYSTÈMES

## Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique Jeudi 10 novembre 2016, 10h

*Membres titulaires présents ou représentés* : Philippe COMBETTE, Carmen GERVET (représentée par Clémentine NEBUT), Annelise FAIVRE, Marc HERZLICH, Serge MORA, Clémentine NEBUT, Jérémie TORRES (à partir de 11h20), Arnaud VIRAZEL, Christelle EVE, François GIBIER, Franziska BARHO, Jérémy NUSA, Alain FOUCARAN, Paul LANDAIS (représenté par Guillaume CAPTIER), Pierre LEFEBVRE, Jean-Michel MARIN, Stéphane PAGANO, Philippe POIGNET, Denis PUY (représenté par Pierre LEFEBVRE), Guillaume CAPTIER (représentant le Doyen de la faculté de Médecine, Jacques BRINGER), Olivier COMPANYY (représentant le Directeur de l'IUT de Nîmes, Jean-François DUBE), Maurizio NOBILI (représentant le directeur de la Faculté des Sciences, Gilles HALBOUT), Petru NOTINGHER (représentant le Directeur de l'IUT de Béziers, Philippe PUJAS), Lionel TORRES (représentant le Directeur de Polytech Montpellier, Serge PRAVOSSOUDOVITCH) (jusqu'à 12h), Matteo VALENZA (jusqu'à 12h), Pierre ALART

*Membres suppléants présents avec voix délibérative* : Marianne HUCHARD, Simon LE FLOCH (jusqu'à 11h20), Gladys MASSIERA, Yohann SCRIBANO

*Membres suppléants présents sans voix délibérative* : Brahim GUIZAL, Alain HOFFMANN (jusqu'à 12h), Annie CHATEAU, Simon LE FLOCH (à partir de 11h20),

*Invités permanents présents* : aucun.

*Invités exceptionnels* : Christophe CONSEJO.

*Assistait à la séance* : Caroline DRAP-MAHOU (secrétaire de direction du département scientifique).

### ORDRE DU JOUR

1. Informations générales
2. Campagne d'emplois EC 2017 : validation des fiches de poste précises.
3. Campagne d'emplois BIATS 2017
4. Présentation du projet de plateforme « TeraHertz »
5. Appel d'offres « Soutien à la recherche » de l'UM : principes de priorisation des demandes issues du DS
6. Questions diverses

#### 1. Informations générales

Marc HERZLICH indique aux membres du Conseil que les directeurs et directrices de DS ont été consultés par la présidence sur l'opportunité de faire passer l'appel d'offres « financement de colloques » par les DS, et que ceux-ci ont jugé préférable de ne pas rajouter une couche de plus pour un appel d'offres léger et que tous souhaitent laisser comme tel.

## 2. Campagne d'emplois EC 2017

Pour l'année 2017, les postes finalement proposés pour publication sont les suivants :

- 1 poste de PR en 27<sup>e</sup> section (LIRMM-Polytech), suite au transfert d'un collègue de Polytech vers la FDS ;
- 1 poste de PR en 28<sup>e</sup> section (L2C-IUT N), réalisé grâce à un prêt d'un support de la FDS à l'IUT N
- 3 postes de MCF : 27<sup>e</sup>-06<sup>e</sup> (LIRMM-Polytech), 28<sup>e</sup> (L2C-FDS) et 63<sup>e</sup> (IES-IUT MS) ;
- 1 MCF (LMGC-IUT N), suite à une transformation d'un poste de PRAG à l'IUT N (engagement pris en 2013) ;
- 1 PR 26<sup>e</sup> (IMAG-FDS) (dégel d'un poste de collègue actuellement en détachement) ;
- 1 MCF 27<sup>e</sup> (LIRMM-FDS) (dégel d'un poste de collègue actuellement en détachement)

**Note ajoutée par la suite :** la présidence de l'université a refusé le dégel du poste de MCF en 27<sup>e</sup> correspondant au support d'un collègue en détachement, ne souhaitant pas prendre le risque d'un retour du collègue concerné. Le poste de PR en 26<sup>e</sup> section n'a été obtenu que grâce à la démission effective du collègue en détachement. Enfin, le poste de MCF 27-06 (LIRMM-Polytech) sera finalement publié uniquement en 27.

Les fiches de poste sont présentées (jointes en annexe).

Suite à la présentation, Marianne HUCHARD s'étonne de voir le poste de MCF 27 LIRMM apparaître comme « potentiellement à l'interface ». Philippe POIGNET répond que la possibilité d'un recrutement à l'interface est mentionnée dans la fiche de poste, mais que ce n'est pas une obligation.

Lionel TORRES signale que l'autre poste MCF 27-06 inclut également une interface, vers le monde de l'entreprise.

Plusieurs membres du conseil s'inquiètent de demander une expérience en entreprise pour un recrutement de MCF. Lionel TORRES répond que Polytech a un besoin fort pour ses formations d'ingénieurs d'enseignants ayant une expérience du monde de l'entreprise.

Vote du conseil pour les fiches de poste :

1 NE PREND PAS PART AU VOTE

0 vote ABSTENTION

0 vote CONTRE

28 votes POUR

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 3. Campagne d'emplois BIATS 2017

Marc HERZLICH présente les différents besoins exprimés par les laboratoires, plateformes et le DS MIPS lui-même (cf. annexe 1). Il indique que, lorsque le besoin existe, son souhait est de ne pas handicaper les structures existantes en faisant des redéploiements de postes laissés vacants par un départ. Il propose ainsi de ne pas classer en premier rang la demande de secrétariat pour le DS, afin de bien indiquer qu'il s'agit d'une demande de moyens nouveaux qui ne peut pas se faire au détriment d'un remplacement d'un départ à l'IES.

Le débat s'engage. Plusieurs personnes soulignent que dans les demandes concernant les BAP techniques, il serait bon de privilégier les opérations emblématiques à l'échelle du DS. Pierre LEFEBVRE fait néanmoins remarquer que les besoins en personnels techniques sont réels au sein des labos, et qu'il ne faudrait pas que les opérations transverses viennent appauvrir le soutien en personnel technique au sein des laboratoires.

Suite à la discussion, la proposition de priorisation suivante est formulée :

1. TECH BAP J IES
2. TECH BAP J DS MIPS et opération conjointe ED I2S
3. IGE BAP J HPC@LR
4. IGR BAP C LIRMM
5. IGE BAP E (CDD 18 mois) HPC@LR
6. ASI BAP A LBERC
7. ASI BAP J LIRMM
8. IGE BAP C LUPM

Vote du conseil pour cette proposition :

0 NE PREND PAS PART AU VOTE

0 vote ABSTENTION

0 vote CONTRE

29 votes POUR

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 4. Présentation du projet de plateforme « TeraHertz »

Jérémie TORRES présente le projet de plateforme « TeraHertz » (cf. annexe 2), qui bénéficie d'un soutien de la Région pour l'achat d'équipement et qui succéderait à un GIS (TeraLab), structure insuffisamment intégrée pour permettre un développement des activités de recherche et en direction des industriels.

Les activités sur le TeraHertz sont une spécificité forte de Montpellier, qui est le site le plus avancé en France sur ce domaine. Le projet de plateforme souhaite capitaliser sur cette situation et s'adresse à la fois au monde académique et au monde industriel (en montant un « club de partenaires »).

Philippe COMBETTE demande quel sera le modèle économique de la plateforme et qui fera les prestations si la demande s'avère forte.

Jérémie TORRES et Christophe CONSEJO répondent que le projet inclut la construction de bancs « plug and play » permettant l'intervention des utilisateurs eux-mêmes et que la structure s'appuiera aussi sur la start-up T-Waves accueillie dans les murs de l'UM.

Lionel TORRES demande le détail des financements obtenus. Jérémie TORRES précise que l'ex-Région LR a subventionné l'équipement via deux GEPETOs mais pas pour du personnel. NUMEV a également contribué.

Pierre LEFEBVRE attire l'attention sur le danger que représente le développement d'une activité de services au détriment des recherches : l'enjeu en ressources humaines doit être bien maîtrisé. Par ailleurs, il souligne la difficulté à accumuler des structures : start-up T-Waves, équipes de recherche au sein des laboratoires, plateforme...). La plateforme ne doit pas devenir une opération concurrente ou de contournement des équipes dans les laboratoires.

Phillippe POIGNET ajoute que ce débat dépasse largement le cas de ce projet précis.

Marc HERZLICH souligne que le débat doit continuer à avoir lieu au sein du DS : les plateformes sont un élément essentiel de notre DS, qui mène des activités de recherche de « haute technologie », et les mettre en avant permet de souligner la qualité des équipements scientifiques dont nous disposons. Néanmoins, nous devons trouver un équilibre et un fonctionnement harmonieux avec les laboratoires, qui doivent rester non seulement les lieux où la recherche se fait mais également les lieux de pilotage de la dite recherche.

#### 5. Information sur l'appel d'offres « soutien à la recherche » de l'UM et débat

Marc HERZLICH présente les principes de l'appel d'offre : les DS sont chargés de la première réception des dossiers et doivent les transmettre à la DRED, en les classant en « très prioritaire », « prioritaire » et « moins prioritaire ». L'appel se décline en deux versions : projets structurants (d'équipement) et projets spécifiques (projets de recherche émanant de disciplines théoriques).

L'historique 2015 et 2016 est présenté (cf. annexe 3).

Le débat s'engage sur les priorités de l'année. Suite aux discussions, les membres du DS proposent de respecter les principes suivants :

- veiller à l'équilibre entre les différentes communautés au sein d'un DS fortement pluri-disciplinaire
- être attentif pour les projets « spécifiques » des disciplines qui ne peuvent pas émerger sur l'appel d'offres « structurant » : mathématiques, physique et informatique théoriques ;
- garder en mémoire l'historique, qui est favorable aux demandes du LMGC en « structurant » et du LMGC et du L2C en « spécifique ».

Pierre LEFEBVRE revient sur le sujet des plateformes en signalant que celles-ci peuvent déposer des demandes d'équipement indépendamment des laboratoires, ce qui pose de nouveau la question du pilotage des demandes de moyens.

Marc HERZLICH conclut en soulignant que ce débat est récurrent et montre l'urgence à mettre en place une réflexion au niveau politique de l'UM. La demande a été faite au VP-Recherche de l'UM, qui a annoncé qu'il accueillait la demande très favorablement et qu'une concertation devrait commencer dès les prochaines semaines.

En l'absence de questions diverses, le Conseil est levé à 12h40.